

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

3 1 MAR. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

REPUBLIQUE FRANCAISE

CAISSE DES ECOLES

ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL

Numéro SIRET : 00000164897001

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 Exercice 2025 - Principal

ANNEE 2025

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Etat des provisions

B - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- B1 - Décision en matière de taux de contributions directes

- B2 - Arrêté et signatures

Code INSEE	BP 2025
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté : avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 544 875 000,00	1 449 110 716,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 95 764 284,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 544 875 000,00	1 544 875 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 325 000,00	2 000 283,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 9 324 717,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 325 000,00	11 325 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 556 200 000,00	1 556 200 000,00
---------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	652 086 847,00		570 660 000,00		570 660 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	956 100 000,00		915 300 000,00		915 300 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			28 000 000,00		28 000 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 608 186 847,00		1 513 960 000,00		1 513 960 000,00
66	Charges financières	4 000 000,00		3 500 000,00		3 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500 000,00		5 414 717,00		5 414 717,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			20 000 000,00		20 000 000,00
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 613 686 847,00		1 542 874 717,00		1 542 874 717,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000 000,00		2 000 283,00		2 000 283,00
043	Opération ordre à l'intérieur de la s.fonct (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 000 000,00		2 000 283,00		2 000 283,00
	TOTAL	1 615 686 847,00		1 544 875 000,00		1 544 875 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 544 875 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	1 800 000,00		2 100 000,00		2 100 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	869 540 000,00		957 600 000,00		957 600 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	753 000 000,00		477 500 000,00		477 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	1 624 340 000,00		1 437 200 000,00		1 437 200 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 200 000,00		11 510 716,00		11 510 716,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 625 540 000,00		1 448 710 716,00		1 448 710 716,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections (5)			400 000,00		400 000,00
043	Opération ordre à l'intérieur de la s.fonct (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			400 000,00		400 000,00
	TOTAL	1 625 540 000,00		1 449 110 716,00		1 449 110 716,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	95 764 284,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 544 875 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 600 283,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500 000,00		4 200 000,00		4 200 000,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	12 100 000,00		6 725 000,00		6 725 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	12 600 000,00		10 925 000,00		10 925 000,00
10	Dotations et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées) (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	436 180,00				
	Total des dépenses financières	436 180,00				
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 036 180,00		10 925 000,00		10 925 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (4)			400 000,00		400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			400 000,00		400 000,00
	TOTAL	13 036 180,00		11 325 000,00		11 325 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 325 000,00
---	---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées) (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (4)	2 000 000,00		2 000 283,00		2 000 283,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 000 000,00		2 000 283,00		2 000 283,00
	TOTAL	2 000 000,00		2 000 283,00		2 000 283,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 324 717,00
=		

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 325 000,00
---	---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 600 283,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	570 660 000,00		570 660 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	915 300 000,00		915 300 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	28 000 000,00		28 000 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	3 500 000,00		3 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 414 717,00		5 414 717,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	20 000 000,00	2 000 283,00	22 000 283,00
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 542 874 717,00	2 000 283,00	1 544 875 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 544 875 000,00
--	-------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations et réserves			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées) (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(6)	4 200 000,00		4 200 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 725 000,00		6 725 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		10 925 000,00		10 925 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 925 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 100 000,00		2 100 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	957 600 000,00		957 600 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockable)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	477 500 000,00		477 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	11 510 716,00	400 000,00	11 910 716,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 448 710 716,00	400 000,00	1 449 110 716,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	95 764 284,00
---	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 544 875 000,00
--	-------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées) (6)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (7)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		2 000 283,00	2 000 283,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions			
Recettes d'investissement - Total			2 000 283,00	2 000 283,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	9 324 717,00
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 325 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	652 086 847,00	570 660 000,00	
60622	Carburants	401 847,00	300 000,00	
60623	Alimentation	574 040 000,00	510 570 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	850 000,00	520 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	3 800 000,00	3 150 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 150 000,00	1 040 000,00	
60636	Vêtements de travail	2 200 000,00	800 000,00	
6064	Fournitures administratives	800 000,00	585 480,00	
6067	Fournitures scolaires	2 800 000,00	1 800 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00		
6132	Locations immobilières	28 470 000,00	22 066 520,00	
6135	Locations mobilières	700 000,00	300 000,00	
61551	Entretien et réparations Matériel roulant	1 000 000,00	800 000,00	
6156	Maintenance	6 200 000,00	4 700 000,00	
616	Primes d'assurances	10 200 000,00	10 000 000,00	
6182	Documentation générale et technique	50 000,00		
6184	Versements à des organismes de formation	2 725 000,00	770 000,00	
6226	Honoraires	100 000,00		
6228	Divers	280 000,00	290 000,00	
6231	Annonces et insertions	90 000,00	50 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	700 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	700 000,00	300 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	50 000,00	30 000,00	
6262	Frais de télécommunications	1 430 000,00	1 150 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 500 000,00	1 500 000,00	
6288	Autres services extérieurs	7 900 000,00	6 938 000,00	
637	Autres impôts taxes et versements assimilés	3 900 000,00	3 000 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	956 100 000,00	915 300 000,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement (CCAS, CDE, BA)	52 000 000,00	45 000 000,00	
64111	Rémunération principale personnel titulaire	87 050 000,00	86 400 000,00	
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	2 950 000,00	2 800 000,00	
64118	Autres indemnités personnel titulaire	14 300 000,00	14 400 000,00	
64131	Rémunération personnel non titulaire	550 000 000,00	520 000 000,00	
64511	Cotisations CAFAT	178 000 000,00	178 000 000,00	
64512	Cotisations mutuelles	10 700 000,00	10 100 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	49 800 000,00	47 400 000,00	
6472	Prestations familiales directes	3 600 000,00	3 600 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	3 500 000,00	3 400 000,00	
6488	Autres charges	4 200 000,00	4 200 000,00	
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		28 000 000,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables		28 000 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 608 186 847,00	1 513 960 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières(b)	4 000 000,00	3 500 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	4 000 000,00	3 500 000,00	
67	Charges exceptionnelles(c)	1 500 000,00	5 414 717,00	
6718	Autres charges except sur opérations de gestion		4 825 515,00	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 500 000,00	589 202,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions(d)(6)		20 000 000,00	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		20 000 000,00	
022	Dépenses imprévues(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 613 686 847,00	1 542 874 717,00	

023	<i>Virement a la section d'investissement</i>			
042	<i>Opération d'ordre de transferts entre sections(7)(8)(9)</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>2 000 283,00</i>	
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>2 000 283,00</i>	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000 000,00	2 000 283,00	
043	<i>Opération ordre a l'intérieur de la s.fonct(10)</i>			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 000 000,00	2 000 283,00	

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 615 686 847,00	1 544 875 000,00	
--	---	-------------------------	-------------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 544 875 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	1 800 000,00	2 100 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		300 000,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	1 800 000,00	1 800 000,00	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	869 540 000,00	957 600 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	850 220 000,00	943 800 000,00	
70688	Autres prestations de services	2 400 000,00	3 800 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 920 000,00		
70848	Mise a disposition du personnel aux autres organismes	15 000 000,00	10 000 000,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	753 000 000,00	477 500 000,00	
7473	Subventions et participations Provinces	170 000 000,00	82 800 000,00	
74748	Autres communes	583 000 000,00	394 700 000,00	
75	Autres produits de gestion courante			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)	1 624 340 000,00	1 437 200 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers(b)			
77	Produits exceptionnels(c)	1 200 000,00	11 510 716,00	
7711	Dédits et pénalités perçus	1 200 000,00	2 500 000,00	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		210 716,00	
778	Autres produits exceptionnels		8 800 000,00	
78	Reprises sur amortissements et provisions(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 625 540 000,00	1 448 710 716,00	

042	Opération d'ordre de transferts entre sections(6)(7)(8)		400 000,00	
777	Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		400 000,00	
043	Opération ordre a l'intérieur de la s.fonct(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400 000,00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 625 540 000,00	1 449 110 716,00	
---	--	-------------------------	-------------------------	--

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		95 764 284,00	
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 544 875 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500 000,00	4 200 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	500 000,00	4 200 000,00	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 100 000,00	6 725 000,00	
2182	Autres immobilisations corporelles Matériel de transport	4 000 000,00		
2183	Autres immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique	2 600 000,00	3 725 000,00	
2184	Autres immobilisations corporelles Mobilier	3 000 000,00	2 000 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500 000,00	1 000 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	12 600 000,00	10 925 000,00	

10	Dotations et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	436 180,00		
	Total des dépenses financières	436 180,00		

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	13 036 180,00	10 925 000,00	
--	-----------------------------------	----------------------	----------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (7)		400 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		400 000,00	
13913	Subv d'equip transférées au compte de Résultat Provinces		400 000,00	
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			400 000,00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	13 036 180,00	11 325 000,00	
--	---------------	---------------	--

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 325 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations et réserves			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	2 000 000,00	2 000 283,00	
2805	Concessions et droits similaires brevets licences droits et valeurs similaires	700 000,00		
28182	Matériel de transport	550 000,00		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	600 000,00	950 283,00	
28184	Mobilier	50 000,00	350 000,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	100 000,00	700 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 000 000,00	2 000 283,00	

041	Opérations patrimoniales(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000 000,00	2 000 283,00	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 000 000,00	2 000 283,00	
---	--	---------------------	---------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (10)			+
-----------------------------------	--	--	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			+
			9 324 717,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			=
			11 325 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1)

LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		
20 Immobilisations incorporelles		
...		
204 Subventions d'équipement versées		
...		
21 Immobilisations corporelles		
...		
22 Immobilisations reçues en affectation		
...		
23 Immobilisations en cours		
...		
Autres		
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXE	IV
ETAT DES PROVISIONS	A1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2024	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		0		0	0	0	0
15112 - Provisions pour litiges et contentieux	Personnel				0		0
	Personnel				0		0
	Personnel				0		0
	Urbanisme				0		0
	Urbanisme				0		0
	Urbanisme				0		0
	Domaine public				0		0
	Domaine public				0		0
	Domaine public				0		0
	Environnemental				0		0
	Permis de construire				0		0
	Frais d'honoraires				0		0
	Personnel				0		0
	Personnel				0		0
	Fiscal				0		0
Permis de construire				0		0	
1582 - Autres provisions pour risque et charge	Annulation de recette				0		0
	Urbanisme				0		0
	Batiments				0		0
	Fiscal				0		0
Provision pour dépréciation		20 000 000		65 000 000	85 000 000	0	85 000 000
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables	Créances irrécouvrables	20 000 000		65 000 000	85 000 000	0	85 000 000
59 - des cptes financiers							

TOTAL GENERAL		20 000 000		65 000 000	85 000 000	0	85 000 000
----------------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	----------	-------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D1

Nombre de sièges : 24

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES : Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : le 21 MAR, 2025

Présenté par le Président de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa.

A Nouméa, le 28 MAR, 2025

Le Président,

Délibéré par le Comité d'Administration de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa.

A Nouméa, le 28 MAR, 2025

Les membres du Comité d'Administration de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa

<u>Les Elus Municipaux</u>	<u>Signatures</u>	<u>Les Membres Elus (Sociétaires)</u>	<u>Signatures</u>
M. Jean-Pierre DELRIEU		Mme Daiana ARII	
M. Daniel HINSCHBERGER		Mme Delphine BUI DUYET ép. BLANC	
Mme Valérie LAROQUE		M. Suresh CABAREL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	Excusée	Mme Olivia FULLER	
M. Christophe DELESSERT	Excusé	Mme Coralie GERMAIN	Excusée
Mme Vaimoé ALBANESE		Mme Virginie LALOY	
M. Patrick SAKOUMORI		M. Guillaume MARZLOFF	
Mme Christiane SARIDJAN		Mme Karine MEDARD	
M. Jonas TAOFIFENUA	Excusé	Mme Charlotte MIRA	
<u>Les Membres de Droit</u>	<u>Signatures</u>		
Mme Dominique BATLLE -Inspecteur de l'éducation nationale – Représentant de l'Etat	Excusée		
Mme Marie-Jo BARBIER -Assemblée de la province-Sud	Excusée		
M. Philippe GUAENERE – IEP1			
M. Romain CAPRON – IEP2			
M. Christophe DELESSERT – IEP3	Excusé		
Mme Florence BRANCHU – Médecin Responsable du Centre Médico Scolaire	Excusée		

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, le 31 MAR, 2025 et de la publication le 02 AVR, 2025

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

31 MAR, 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Nouméa, le 28 MAR, 2025
Le Président,

Jean-Pierre DELRIEU

